

Pour bénéficier du remboursement de 150€

L'opération Les Landissimes | Les conditions pour bénéficier du Bon Vacances de 150 €

Les Landes offrent 3 000 Bons Vacances d'une valeur de 150€.

- 2 000 Bons-Vacances de 150€ pour la période du 16 juin au 24 juillet 2020
- 1 000 Bons-Vacances de 150€ pour la période du 22 août au 29 novembre 2020

Pour cela, vous devez :

Séjourner 2 nuits (au minimum) entre le 16 juin et le 24 juillet 2020 ou entre le 22 août et le 29 novembre 2020 dans une des catégories d'hébergement touristique landais suivantes (classé en étoiles)

- un hôtel,
- un camping,
- une location,
- une résidence de tourisme,
- un village vacances

Ou

- dans une Surf House Landes,
- une location ou chambre d'hôtes labellisée (Gîtes de France, Clévacances, Accueil Paysan, Fleurs de Soleil ou Chambres d'hôtes Référence®)

Vous rendre dans un restaurant dans les Landes (hors fast-food et vente à emporter)

Pratiquer une activité de loisirs payante dans les Landes ou visiter un site payant

Pour un minimum de 250€ de dépenses globales

Retourner vos factures originales et un RIB dans un délai d'un mois après la fin de vos vacances pour un remboursement de 150€

Un seul remboursement par foyer (même nom même adresse), un seul remboursement pour une même prestation.